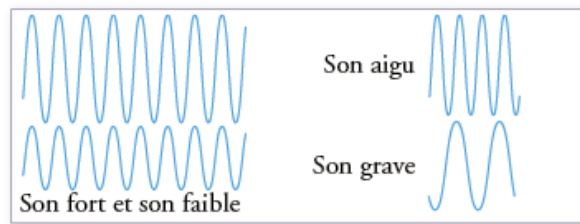


Le bruit au quotidien – Partie 1

I - Les caractéristiques physiques du son

Le son est un ensemble de vibrations de l'air qui se propagent sous forme d'ondes sonores. On parle de bruit quand le son est perçu comme gênant.

Le son se caractérise par sa fréquence en Hertz (Hz) et son intensité en décibel (dB).

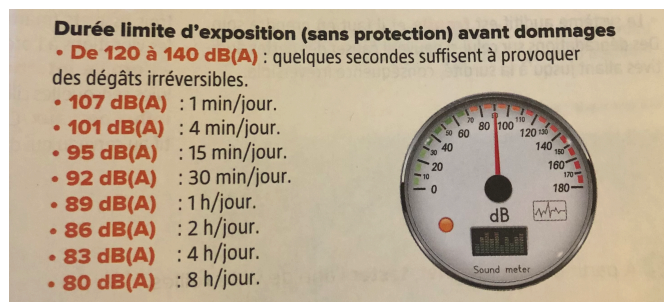


II – Les paramètres de dangerosité du son

L'oreille est un organe fragile. Afin de préserver son audition, il faut prendre en compte l'intensité sonore (son faible ou fort) et la durée d'exposition.

On distingue, par exemple :

- Un seuil de nocivité pour une intensité de 80 dB(A) perçue 8 heures par jour.
- Un seuil de douleur pour une intensité de 120 dB(A)



III – L'anatomie et le rôle de l'oreille

L'oreille constitue l'appareil auditif et est constituée de 3 parties :

- L'oreille externe, formée du pavillon et du conduit auditif, qui capte les sons
- L'oreille moyenne, constituée du tympan et des osselets, qui transmet les vibrations.
- L'oreille interne, formée par la cochlée et le nerf auditif, qui transforme les vibrations en signaux électriques et transmet le message nerveux au cerveau.